

Mairie de Sion les Mines
Affichée le 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin, à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Sion-les-Mines, dûment convoqué le 16 juin 2026, s'est réuni en session publique ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Thierry BOURGINE

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Absents ayant donné pouvoir : 2
- Absent n'ayant pas donné pouvoir : 1
- Votants : 18
- Quorum : 10

Présents :

M. DEBRAY, M. HOUSSAIS, Mme CHEVALIER, M. BOURGINE,
Mme PAPION, Mme MARTELIER

M. PERRINEL, M. PENNEGAT, Mme CLOUET, M. FOURNY, M. Thierry BOURGINE

Mme METTIER, M. BIORET, Mme NEVEU, M. LEPAROUX, Mme AMAUCE, Mme Céline MABIT

Absent : M. FAROUD,

Absents excusés ; M. NIZAN donne pouvoir à Mme Christine METTIER, Mme PINARD donne pouvoir à Mme Martine CHEVALIER.

2026-029 –TARIFS PERISCOLAIRE 2026-2027
--

M. le Maire **EXPOSE**,

En ce qui concerne les tarifs, la commune applique les tarifs au quotient préconisé par la Caisse d'allocations Familiales. Ils n'ont pas été réévalués depuis plusieurs années. Afin de se rapprocher de ceux du service enfance jeunesse de la communauté de commune Châteaubriant-Derval, il est proposé au conseil le tableau suivant :

Tranches	Barème des Quotients familiaux	Tarif actuel 1/2h	Nouveau Tarif 1/2 h
Tranche 1	Inférieur à 400 €	0.46 €	0.53 €
Tranche 2	Entre 400 € et 650 €	0.52 €	0.60 €
Tranche 3	Entre 651 € et 950 €	0.58 €	0.66€
Tranche 4	Entre 951 € et 1 250 €	0.62 €	0.71€
Tranche 5	Supérieur à 1 250 €	0.68 €	0.78 €

La famille qui n'a pas fourni le numéro allocataire CAF s'acquitte du droit maximum.

Tout 1/4 heure commencé est du.

Le goûter sera fourni à tous les enfants présents à l'APS de 17h00 à 17h30, moyennant le prix de 0,70 €, facturé avec les frais d'accueil.

La facturation est décomptée de la façon suivante :

✓ Le matin : tous les quarts d'heure + la dernière demi-heure :
7h30/7h45/8h00/8h15/8h45

✓ Le soir : la première demi-heure + tous les quarts d'heure :
16h30/17h00/17h15/17h30/ 17h45/ 18h00/ 18h15/ 18h30

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE à l'unanimité d'appliquer ces nouveaux tarifs à partir de la rentrée de septembre 2026,

DECIDE à l'unanimité d'appliquer la facturation d'un gouter à hauteur de 0.70€ pour les enfants présents à l'APS de 17h à 17h30, à partir de la rentrée de septembre 2026 ;

DE donner tout pouvoir au maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Bruno DEBRAY



2026-030

Mairie de Sion les Mines
Affichée le 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin, à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Sion-les-Mines, dûment convoqué le 16 juin 2026, s'est réuni en session publique ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Thierry BOURGINE

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Absents ayant donné pouvoir : 2
- Absent n'ayant pas donné pouvoir : 1
- Votants : 18
- Quorum : 10

Présents :

M. DEBRAY, M. HOUSSAIS, Mme CHEVALIER, M. BOURGINE,
Mme PAPION, Mme MARTELIER

M. PERRINEL, M. PENNEGAT, Mme CLOUET, M. FOURNY, M. Thierry BOURGINE
Mme METTIER, M. BIORET, Mme NEVEU, M. LEPAROUX, Mme AMAUCE, Mme Céline MABIT

Absent : M. FAROUD,

Absents excusés ; M. NIZAN donne pouvoir à Mme Christine METTIER, Mme PINARD donne pouvoir à Mme Martine CHEVALIER.

2026-030 –DESIGNATION DES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE DES IMPOTS DIRECTS

M. le Maire **EXPOSE**,

Le conseil communautaire sera appelé lors de sa prochaine séance du 30 juin à proposer une liste de commissaires afin de siéger au sein de la Commission Intercommunal des Impôts Directs
Il convient de procéder à la désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour la commune :

Représentant titulaire	Représentant suppléant
M.DEBRAY Bruno	Mme CHEVALIER Martine

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal **DECIDE** :

DE DESIGNER les membres suivants à la Commission Communautaire des Impôts Directs :

- Représentant titulaire : DEBRAY Bruno
- Représentant suppléant : CHEVALIER Martine

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Mairie de Sion les Mines
Affichée le 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin, à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Sion-les-Mines, dûment convoqué le 16 juin 2026, s'est réuni en session publique ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Thierry BOURGINE

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Absents ayant donné pouvoir : 2
- Absent n'ayant pas donné pouvoir : 1
- Votants : 18
- Quorum : 10

Présents :

M. DEBRAY, M. HOUSSAIS, Mme CHEVALIER, M. BOURGINE,

Mme PAPION, Mme MARTELIER

M. PERRINEL, M. PENNEGAT, Mme CLOUET, M. FOURNY, M. Thierry BOURGINE

Mme METTIER, M. BIORET, Mme NEVEU, M. LEPAROUX, Mme AMAUCE, Mme Céline MABIT

Absent : M. FAROUD,

Absents excusés ; M. NIZAN donne pouvoir à Mme Christine METTIER, Mme PINARD donne pouvoir à Mme Martine CHEVALIER.

2026-031 – REGLEMENT INTERIEUR - RESTAURATION SCOLAIRE -ACCUEIL DU PERISCOLAIRE –
RENTREE 2026-2027

M. le Maire **EXPOSE**,

Lors de la séance du conseil municipal du 20 juin 2024, le conseil municipal validait le règlement intérieur de la restauration scolaire et de l'accueil du périscolaire pour la rentrée scolaire de 2024 – 2025.

Il convient de valider ce règlement intérieur pour la rentrée scolaire 2026 – 2027, en intégrant et en prenant en compte les modifications présentées en annexe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité

- **DE VALIDER** le règlement intérieur de la restauration scolaire et de l'accueil du périscolaire pour la rentrée scolaire 2026 – 2027
- **DE DONNER** tout pouvoir au maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Bruno DEBRAY



2026-032

Mairie de Sion les Mines
Affichée le 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin, à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Sion-les-Mines, dûment convoqué le 16 juin 2026, s'est réuni en session publique ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Thierry BOURGINE

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Absents ayant donné pouvoir : 2
- Absent n'ayant pas donné pouvoir : 1
- Votants : 18
- Quorum : 10

Présents :

M. DEBRAY, M. HOUSSAIS, Mme CHEVALIER, M. BOURGINE,

Mme PAPION, Mme MARTELIER

M. PERRINEL, M. PENNEGAT, Mme CLOUET, M. FOURNY, M. Thierry BOURGINE

Mme METTIER, M. BIORET, Mme NEVEU, M. LEPAROUX, Mme AMAUCE, Mme Céline MABIT

Absent : M. FAROUD,

Absents excusés ; M. NIZAN donne pouvoir à Mme Christine METTIER, Mme PINARD donne pouvoir à Mme Martine CHEVALIER.

2026-032 – PARTICIPATION AUX FRAIS DE FOURNITURES SCOLAIRES – ELEVES SECONDAIRES 2026-2027

M. le Maire **EXPOSE**,

La commune participe actuellement à la dépense des familles pour les fournitures scolaires des élèves scolarisés dans le **cycle secondaire** et âgés de moins de 16 ans au 31 décembre de l'année, pour un montant de 40 euros par élève et par an.

Le chèque carte cadhoc sera à retirer à partir du 1^{er} juillet 2026 jusqu'au 15 septembre 2026 au secrétariat de la mairie pour être ensuite présenté au fournisseur qui le déduit du montant de sa facture.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- **DE FIXER** la participation de la commune à 40 euros par élève et par an pour l'année scolaire 2026/2027 (élèves scolarisés dans le cycle secondaire et âgés de moins de 16 ans au 31/12/2026), dans le périmètre commercial de Châteaubriant, de Derval et de Bain de Bretagne.

- **DE DONNER** tout pouvoir au maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Bruno DEBRAY



Mairie de Sion les Mines
Affichée le 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin, à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Sion-les-Mines, dûment convoqué le 16 juin 2026, s'est réuni en session publique ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Thierry BOURGINE

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Absents ayant donné pouvoir : 2
- Absent n'ayant pas donné pouvoir : 1
- Votants : 18
- Quorum : 10

Présents :

M. DEBRAY, M. HOUSSAIS, Mme CHEVALIER, M. BOURGINE,

Mme PAPION, Mme MARTELIER

M. PERRINEL, M. PENNEGAT, Mme CLOUET, M. FOURNY, M. Thierry BOURGINE

Mme METTIER, M. BIORET, Mme NEVEU, M. LEPAROUX, Mme AMAUCE, Mme Céline MABIT

Absent : M. FAROUD,

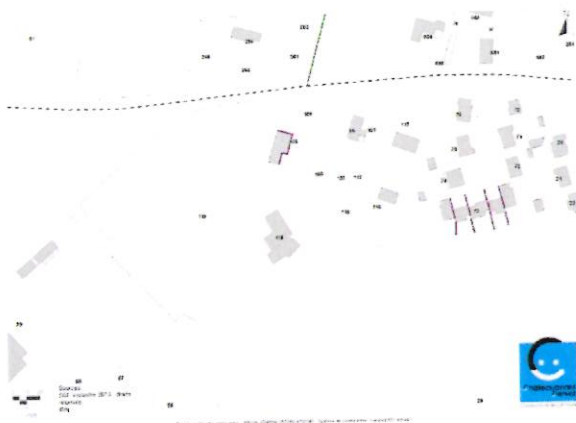
Absents excusés ; M. NIZAN donne pouvoir à Mme Christine METTIER, Mme PINARD donne pouvoir à Mme Martine CHEVALIER.

2026-033 – FIXATION DU PRIX DE VENTE DES TERRAINS DE LA ZONE ECONOMIQUE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une demande d'acquisition de terrain dans la zone économique et propose aux membres du conseil municipal de fixer un prix de vente au m².

La commission municipale « projets » propose un prix de vente à 13 euros le m².

Le prix a été évalué au regard des prix pratiqués dans les communes avoisinantes dont la fourchette de prix s'établit entre 10 et 15 euros du m²



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **DE FIXER** le prix de vente du terrain de la zone économique à 13 euros HT le mètre carré,
- **DE DONNER** tout pouvoir au maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Mairie de Sion les Mines
Affichée le 25 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin, à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Sion-les-Mines, dûment convoqué le 16 juin 2026, s'est réuni en session publique ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Thierry BOURGINE

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Absents ayant donné pouvoir : 2
- Absent n'ayant pas donné pouvoir : 1
- Votants : 18
- Quorum : 10

Présents :

M. DEBRAY, M. HOUSSAIS, Mme CHEVALIER, M. BOURGINE,
Mme PATION, Mme MARTELIER

M. PERRINEL, M. PENNEGAT, Mme CLOUET, M. FOURNY, M. Thierry BOURGINE

Mme METTIER, M. BIORET, Mme NEVEU, M. LEPAROUX, Mme AMAUCE, Mme Céline MABIT

Absent : M. FAROUD,

Absents excusés ; M. NIZAN donne pouvoir à Mme Christine METTIER, Mme PINARD donne pouvoir à Mme Martine CHEVALIER.

2026-034 – TRAVAUX DE VOIRIE PLAN D'AMENAGEMENT DE VOIRIE

M. HOUSSAIS présente les travaux de voirie pour l'année 2026.

Une consultation a été faite auprès de deux entreprises, seule la société Hervé a répondu.

Ces travaux concernent :

- La reprise de voirie au niveau du village de Méguinel suite au renouvellement de la conduite d'eau potable. L'entreprise STURNO qui a réalisé ces travaux, a constaté les dégradations et s'engage à prendre une partie des enrobés à sa charge (3080 € H.T)
- La fin des enrobés à la Hunaudière (rue principale)
- La reprise des caniveaux à l'entrée des transports CAVE

Le montant de ces travaux s'élève à 83 304 € T.T.C

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** le devis de l'entreprise Hervé à 83 304 € TTC,
- **DE DONNER** tout pouvoir au maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Bruno DEBRAY

